Mairie de Mur de Sologne



INFORMATION

Pour la VACCINATION COVID la mairie de Mur de Sologne organise, en lien étroit avec le centre hospitalier de ROMORANTIN et les services de la Communauté de Communes, la mise en place de créneaux réservés aux habitant(e)s de Mur volontaires de plus de 75 ans, et pour les personnes à risque sur présentation d'une ordonnance médicale.

Actuellement, il n'y a plus aucune disponibilité avant la mi-février, ces créneaux seront donc positionnés le plus rapidement possible après cette date.

Nous vous remercions, si vous êtes éligible, de vous inscrire **rapidement** en venant à la mairie, par téléphone au **02 54 83 81 15** ou par mail à l'adresse <u>mairie.murdesologne@wanadoo.fr</u>, en donnant vos Nom, Prénom, Adresse, Date de naissance et en précisant :

- ✓ Si vous pouvez vous rendre par vos propres moyens au centre de vaccination (sur le site de La Fabrique Normant, 2 avenue François Mitterrand, 41200 Romorantin)
- ✓ Si vous souhaitez bénéficier d'un transport organisé par la mairie par le bus communal

Nous déposerons auprès du centre de vaccination les listes de personnes désirant être vaccinées et vous serez appelé ou prévenu par SMS du moment où vous serez convoqué(e).

MERCI DE DIFFUSER CETTE INFORMATION AUTOUR DE VOUS, SURTOUT AUX PERSONNES RENTRANT DANS LES CRITERES DE CETTE VACCINATION.

NOTA : la **Protection Civile** est susceptible d'assurer le transport des personnes à mobilité très réduite dont l'entourage n'est pas en mesure de leur fournir une solution en les accompagnant jusqu'au centre de vaccination. Inscription également en mairie qui fera le nécessaire.